



Centre de Vaccinations Internationales - Ville de Marseille

La fièvre jaune

1. Qu'est-ce que la fièvre jaune ?

La fièvre jaune est une fièvre hémorragique virale due à un Flavivirus : **le virus amaril**.

Le terme « jaune » fait référence à la jaunisse présentée par certains patients.

Elle est transmise par la **piqûre de moustiques** du genre Aèdes.

La maladie évolue sur un fond endémique et donne lieu à des épidémies.

Elle touche l'Afrique et l'Amérique du sud intertropical. La maladie est absente en Asie, dans le Pacifique et dans l'océan indien.

De grandes épidémies de fièvre jaune surviennent lorsque des sujets infectés introduisent le virus dans des zones très peuplées avec une forte densité de moustiques et où la plupart des gens sont peu ou pas immunisés à cause des insuffisances de la vaccination.



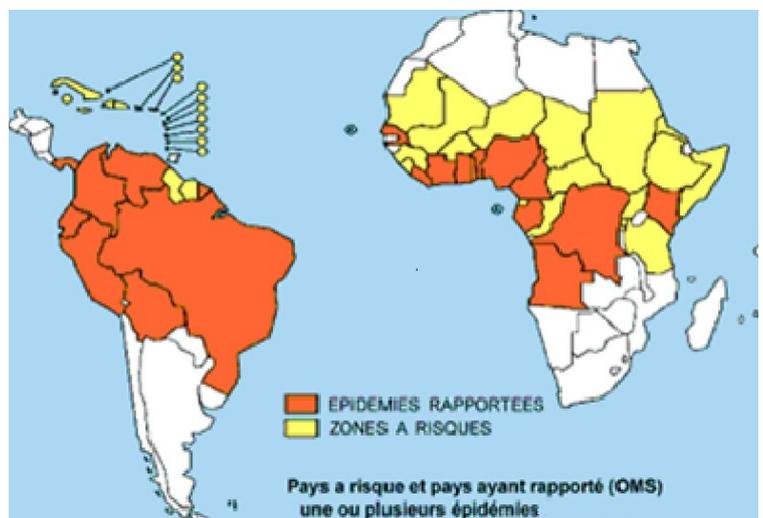
Dans ces conditions, les moustiques infectés transmettent le virus d'une personne à l'autre.

2. Quelles sont les zones endémiques ?

Elle touche l'Afrique et l'Amérique du sud intertropical.

La maladie est absente en Asie, dans le Pacifique et dans l'océan indien.

La fièvre jaune est endémique sur tout le territoire ou dans certaines régions de 47 pays, d'Afrique (34 pays) et d'Amérique latine (13 pays).



Les voyageurs occasionnels se rendant dans des pays d'endémie peuvent rapporter la maladie dans des pays où il n'y a pas de fièvre jaune.

Afin d'éviter de telles importations, de nombreux pays exigent un certificat de vaccination anti-marielle avant de délivrer des visas, notamment si les voyageurs viennent de zones d'endémie ou ont visité ces régions.

3. Quels sont les signes ?

La maladie débute typiquement par un état hautement fébrile avec céphalées et douleurs lombaires. Elle évolue par la suite dans les formes typiques en 2 phases.

- Une phase rouge avec fièvre, aspect congestif du visage, céphalées. Une rémission au 3-4ème jour.
- Une phase jaune avec reprise de la fièvre, altération de l'état général, ictère, vomissements noirs (d'où le nom de vomito negro donné à la maladie), hémorragies, réduction du volume des urines.
- L'évolution peut être fatale. Il existe de nombreuses formes atténuées ou inapparentes.



La mort survient alors dans 50 à 80% des cas, après une phase de délire, de convulsions, et un coma.

Toutes les formes curables entraînent une **immunité à vie**.

Le traitement est purement symptomatique. Il existe une vaccination qui est très efficace. Cette vaccination est obligatoire pour les voyageurs se rendant dans les pays où la maladie est susceptible d'exister.

4. Comment l'éviter ?

Il n'existe aucun traitement, seules des mesures de prophylaxie existent : la protection personnelle anti-vectorielle et la vaccination.

a. La protection anti-vectorielle est la même que pour les autres pathologies liées aux moustiques :

- Dormez sous une moustiquaire imprégnée d'un insecticide
- Utilisez des répulsifs spécifiques peau. Ils sont prescrits en fonction de l'âge et doivent être adaptés chez la femme enceinte (voir chapitres). Il faut les appliquer sur la peau découverte toutes les 6 heures
- Utilisez des répulsifs vêtements
- Utilisez des répulsifs voilages
- Portez des vêtements clairs à manches et jambes longues en particulier le soir au coucher du soleil
- Utilisez des bombes aérosol et spirales insecticides à l'extérieur des locaux d'habitation
- Utilisez des diffuseurs électriques ou à piles
- Climatisez ou ventiler pour diminuer l'agressivité des moustiques

b. La vaccination

La vaccination est recommandée pour les personnes voyageant ou résidant dans les régions intertropicales d'Afrique et d'Amérique du Sud. Elle peut être exigée par certains pays pour l'entrée sur le territoire.

Cependant, le fait qu'un pays n'exige pas cette vaccination ne signifie pas qu'il n'y a aucun risque de transmission de la fièvre jaune (exemple le Brésil).

Le vaccin contre la fièvre jaune étant un vaccin vivant atténué, il est par principe contre-indiqué chez les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées. Cependant, la vaccination peut être envisagée au cas par cas et en fonction du risque d'exposition.

En France, la vaccination contre la fièvre jaune est **obligatoire** chez les enfants de plus de 12 mois et les adultes voyageant ou résidant **en Guyane**.

En général, le schéma vaccinal est 1 dose de vaccin administrée au moins dix jours avant le départ.

Cas particuliers :

- Nourrissons de 9 à 24 mois : une dose puis une seconde dose à partir de l'âge de 6 ans et dans un délai maximal de 10 ans.
- Enfants de plus de 24 mois : une dose unique.
- Adultes : une dose unique.
- Femmes primo-vaccinées en cours de grossesse, personnes vivant avec le VIH et personnes immunodéprimées : une seconde dose est recommandée dix ans plus tard.
- Personnes dont la vaccination contre la fièvre jaune date de plus de dix ans : une seconde injection est nécessaire en cas d'épidémie

Le certificat de vaccination contre la fièvre jaune

Pour l'obtenir, il est nécessaire d'être vacciné dans un centre de vaccinations agréé afin qu'un certificat international de vaccination (de couleur jaune) soit émis.

Ce certificat est valide à partir du 10e jour après la première dose de vaccin. En cas de besoin d'un rappel, le certificat est valable immédiatement après l'injection.

Le don du sang n'est **pas possible pendant quatre semaines** après une vaccination contre la fièvre jaune.

